



Information aux Electeurs

En application de la circulaire ministérielle NOR : INTA1830120J du 21 Novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales, la nouvelle « **commission de contrôle** » se réunira, **en séance publique**, à la mairie de Saint-Aubin-lès-Elbeuf le :

Jeudi 02 Mai 2019 à 18 H 00 – Salle du Conseil

La commission de contrôle a compétence pour contrôler la régularité de la liste électorale et statuer sur d'éventuels recours administratifs préalables formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises par le Maire.

Elle se réunit préalablement à chaque scrutin, entre les 24^e et 21^e jours avant celui-ci et, les années sans scrutin, au moins une fois par an. Un quorum de trois membres est nécessaire pour que la commission de contrôle délibère valablement.

Par arrêté préfectoral du 10 Janvier 2019, sont désignés comme **membres de la commission de contrôle** jusqu'au prochain renouvellement intégral du conseil municipal :

Conseillers municipaux appartenant à la liste majoritaire :

- Monsieur Stéphane DEMANDRILLE
- Madame Guénaëlle DACQUET
- Monsieur Jacques DAVID

Conseillers municipaux appartenant à la seconde liste :

- Madame Sylvie LAVOISEY
- Monsieur Karim LATRECHE

Affichée le 18 Avril 2019

Hôtel de ville

Esplanade de Pattensen
CS 60015
76410 Saint-Aubin-lès-Elbeuf

Téléphone 02 35 81 01 84

Télécopie 02 35 87 96 09

Email : monsieurlemaire@ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr

Site internet : www.ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr